

Décision Générale colonial

Décision n° 916 Milice ET MILITAIRES HORS CADRES,

n° 916

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 août 1949
Numéro JO n° 8 du 31/08/1949	Date du numéro 31 août 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié par mesure disciplinaire pour compter du 16 août 1949 : 1954, Ali Ismaïl, 2° classe, 3° compagnie de milice,